



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR4100238 - Vallée de la Meurthe de la Voivre à Saint-Clément et tourbière de la Basse Saint-Jean

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	4
4. DESCRIPTION DU SITE	8
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	10
6. GESTION DU SITE	11

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR4100238

1.3 Appellation du site

Vallée de la Meurthe de la Voivre à Saint-Clément et tourbière de la Basse Saint-Jean

1.4 Date de compilation

30/09/2000

1.5 Date d'actualisation

31/08/2008

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Lorraine	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.lorraine.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr



1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 12/12/2008
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 23/04/2010

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000022297171

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 6,70861°

Latitude : 48,46917°

2.2 Superficie totale

2081 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
41	Lorraine

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
88	Vosges	8 %
54	Meurthe-et-Moselle	92 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
54038	AZERAILLES
54039	BACCARAT
54065	BERTRICHAMPS
54125	CHENEVIERES
54154	DENEUVRE
88165	ETIVAL-CLAIREFONTAINE
54199	FLIN
54217	GELACOURT
54229	GLONVILLE
54287	LACHAPELLE
54472	SAINT-CLEMENT



54519	THIAVILLE-SUR-MEURTHE
54550	VATHIMENIL
88519	VOIVRE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continente (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3260 <i>Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculon fluitantis et du Callitricho-Batrachion</i>		20,81 (1 %)		G	B	C	C	C
3270 <i>Rivières avec berges vaseuses avec végétation du Chenopodion rubri p.p. et du Bidention p.p.</i>		20,81 (1 %)		G	B	C	B	C
6410 <i>Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)</i>		20,81 (1 %)		G	B	C	B	C
6430 <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin</i>		20,81 (1 %)		G	B	C	B	C
6510 <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>		166,48 (8 %)		G	A	C	B	B
7110 <i>Tourbières hautes actives</i>	X	20,81 (1 %)		G	A	C	B	A
91D0 <i>Tourbières boisées</i>	X	20,81 (1 %)		G	A	C	B	B
91E0 <i>Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)</i>	X	124,86 (6 %)		G	A	C	B	A

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».



3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C			
				Min	Max				C R V P	Pop.	Cons.	Isol.
M	1324	Myotis myotis	r	650	650	i	P	G	C	B	C	B
M	1337	Castor fiber	p	1	2	i	P	P	C	B	C	C
F	5315	Cottus perifretum	p			i	P	G	C	C	C	C
F	5339	Rhodeus amarus	p			i	P	DD	D			
I	1044	Coenagrion mercuriale	p			i	P	M	D			
I	1059	Maculinea teleius	p	2	10	i	P	P	D			
I	1060	Lycaena dispar	p			i	P	DD	D			
I	1061	Maculinea nausithous	p	1000	4000	i	P	G	B	B	C	A
I	1065	Euphydryas aurinia	p			i	P	DD	D			
F	1096	Lampetra planeri	p			i	P	G	C	C	C	C
A	1166	Triturus cristatus	p	10	40	i	P	G	C	C	C	C
A	1193	Bombina variegata	p	40	100	i	P	G	C	C	C	C
M	1303	Rhinolophus hipposideros	w	2	2	i	P	G	C	C	C	C
M	1321	Myotis emarginatus	w	2	2	i	P	G	C	C	C	C

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.



- **Evaluation globale** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative ».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			C R V P	IV	V	A	B	C
A		Bufo bufo			i	P			X		X	
B		Numenius arquata			i	P			X		X	
B		Charadrius dubius			i	P			X		X	
B		Alcedo atthis			i	P			X		X	
B		Riparia riparia			i	P			X		X	
B		Lanius collurio			i	P			X		X	
B		Lanius excubitor			i	P			X		X	
B		Actites hypoleucos			i	P					X	
I		Oligoneuriella rhenana			i	P						X
I		Onychogomphus forcipatus			i	P						X
M		Eptesicus serotinus			i	P			X		X	
M		Myotis mystacinus			i	P			X		X	
M		Myotis nattereri			i	P			X		X	
M		Nyctalus leisleri			i	P			X		X	
M		Nyctalus noctula			i	P			X		X	
M		Pipistrellus pipistrellus			i	P			X		X	
M		Myotis alcaethoe			i	P			X		X	
M		Myotis daubentonii			i	P			X		X	



P		Sphagnum imbricatum			i	P						X
P		Drosera rotundifolia			i	P						X
P		Limosella aquatica			i	P						X
P		Lycopodium annotinum			i	P						X
P		Matteuccia struthiopteris			i	P			X			
P		Orchis morio			i	P						X
P		Potamogeton polygonifolius			i	P						X
P		Stellaria palustris			i	P						X

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	9 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	35 %
N12 : Cultures céréalières extensives (incluant les cultures en rotation avec une jachère régulière)	6 %
N14 : Prairies améliorées	1 %
N16 : Forêts caducifoliées	35 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	1 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	13 %

Autres caractéristiques du site

Le site est constitué de deux entités distinctes :

- la vallée alluviale de la Meurthe sur 35 km environ, entre la Voivre et Saint-Clément
- la tourbière de la Basse Saint-Jean, localisée sur la commune de Bertrichamps, seule tourbière acide du département de la Meurthe-et-Moselle.

Vulnérabilité

- : Présence de gisements de graviers non encore exploités.
- Disparition des prairies par mise en culture.
- Installation d'espèces invasives sur le site.

4.2 Qualité et importance

Vallée alluviale de la Meurthe, bordée de prairies humides et de forêts à aulnaies marécageuses et à saulaie arborescente à Saule cassant.

Rivière divagante sur ce tronçon, la Meurthe engendre des zones de bancs de graviers.

La vallée de la Meurthe constitue un site majeur pour l'Azuré des paluds : 2 métapopulations réparties sur 43 stations ponctuelles répertoriées à l'été 2004. En 2005, la population recensée sur la partie vosgienne du site atteint 1500 individus.

La tourbière de la Basse Saint-Jean à Bertrichamps, seule tourbière acide de la Meurthe-et-Moselle, possède une diversité floristique remarquable compte tenu de son altitude modérée (< 350 m). Elle présente notamment un belle boulaie pubescente.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	B01	Plantation forestière en milieu ouvert		I
H	C01.01	Extraction de sable et graviers		I
L	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		O



L	A02	Modification des pratiques culturales (y compris la culture perenne de produits forestiers non ligneux : oliviers, vergers, vignes)		O
L	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		O
L	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		O
L	A10	Remembrement agricole		O
L	A10.01	Elimination des haies et bosquets ou des broussailles		O
L	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		O
L	B02.04	Elimination des arbres morts ou dépérissants		O
L	B03	Exploitation forestière sans reboisement ou régénération naturelle		O
L	D01.02	Routes, autoroutes		O
L	D01.04	Voie ferrée, TGV		O
L	D02.09	Autres formes de transport d'énergie		O
L	D04.02	Aérodromes, héliports		O
L	E01.01	Urbanisation continue		O
L	E02	Zones industrielles ou commerciales		O
L	E03	Décharges		O
L	F06	Autres activités de chasse, de pêche ou de collecte		I
L	H	Pollution		O
L	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		O
M	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
M	A02	Modification des pratiques culturales (y compris la culture perenne de produits forestiers non ligneux : oliviers, vergers, vignes)		I
M	C01.01	Extraction de sable et graviers		O
M	E01	Zones urbanisées, habitations		I
M	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
M	A04	Pâturage		O

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.



4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	94 %
Collectivité territoriale	6 %
Domaine de l'état	%

4.5 Documentation

- Etude préalable pour la mise en place des mesures agri-environnementales dans les vallées de la Meurthe, de la Mortagne et de la Vezouze - Conservatoire des Sites lorrains (1996)
- Etude phytoécologique de la végétation prairiale de 5 vallées alluviales issues du massif vosgien appliquée à leur gestion conservatoire - C. JAGER - 1996 (DESS / INPL-CREUM)
- Cartographie des habitats naturels et des espèces végétales de la plaine inondable de la Meurthe Réseau Natura 2000 - C. JAGER, B. GALLET et S. MULLER (Equipe de Phytoécologie ; UPRES Ecotoxicité, Biodiversité et Santé Environnementale Université de Metz) - 2001
- Connaissance des populations d'Azurés des paluds et de la Sanguisorbe en Lorraine ; bilan des prospections 2001 et propositions de mesures de gestion - Conservatoire des Sites Lorrains - 2001
- Inventaire écologique de la tourbière de la Basse-St-Jean / ENS et site Natura 2000 FR4100238 Vallée de la Meurthe - ESOPE - novembre 2004
- Site ENS et Natura 2000 de la vallée de la Meurthe ; Synthèse de l'étude écologique et de détermination des secteurs prioritaires - Conseil Général de Meurthe-et-Moselle - janvier 2005
- Inventaire écologique des reptiles et amphibiens / ENS et site Natura 2000 FR4100238 Vallée de la Meurthe - BIOTOPE - janvier 2005
- Suivi scientifique des populations d'Azuré des paluds en vallée de la Meurthe (54) Rapport final 2005 - Conservatoire des Sites Lorrains - octobre 2005
- Etude végétation - Suivi écologique / ENS et site Natura 2000 FR4100238 Vallée de la Meurthe - C. JAGER (ESOPE) - novembre 2005
- Inventaire et suivi écologique / ENS et site Natura 2000 FR4100238 Vallée de la Meurthe - Volet Chiroptères - C. BOREL, D. JOUAN, F. SCHWAAB (CPEPESC Lorraine) - 2005
- Suivi écologique ENS et site Natura 2000 FR4100238 « Vallée de la Meurthe », volet chiroptères, CPEPESC Lorraine 2006
- Suivi écologique ENS et site Natura 2000 FR4100238 « Vallée de la Meurthe », volet chiroptères, CPEPESC Lorraine 2007
- Document d'Objectifs du site - Conseil Général de Meurthe-et-Moselle - janvier 2008

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
13	Terrain acquis par un département	3 %
15	Terrain acquis par un conservatoire d'espaces naturels	2 %



5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
15	Prairies à <i>Maculinea nausithous</i> d'Etival-Clairefontaine	+	2%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle

Adresse : 48, Esplanade Jacques Baudot - C.O. 900 19 54035 NANCY
CEDEX

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

- Oui
 Non, mais un plan de gestion est en préparation.
 Non

6.3 Mesures de conservation

Les actions déjà engagées sur le site

De nombreuses études ont porté sur la partie meurthe-et-mosellane de ce secteur en 2000 et 2001 : étude hydraulique, conservation des zones humides du SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux), cartographie des habitats et espèces végétales remarquables de la plaine inondable de la Meurthe, connaissance des populations d'Azuré des paluds en Lorraine.

Ces connaissances ont été complétées en 2004 par un suivi de la population d'Azuré des paluds, une enquête agricole et une étude "reptiles/amphibiens". La réalisation de la cartographie des habitats de la tourbière a montré la nécessité de son intégration au site Natura 2000. La poursuite de la cartographie des habitats naturels sur la partie vallée du site a, quant à elle, permis d'ajuster les limites du site aux réalités de terrain.

Au titre de la politique ENS, le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, opérateur du site Natura 2000, a déjà acquis environ 60 hectares sur l'ensemble de la zone.